



Tarku annonce des placements privés sans courtier pour un maximum de 300 000 \$

MONTRÉAL, 01 nov. 2018 -- **Tarku Resources Ltd. (TSX-V: TKU)** (la « Société » ou « Tarku ») annonce qu'elle entreprend des placements privés d'unités et d'actions accréditives sans l'entremise d'un courtier (collectivement, le « placement »), lequel placement a fait l'objet d'une approbation conditionnelle de la TSX-V, pour un montant maximum de 300 000 \$.

Dans le cadre du placement d'unités, Tarku offre un maximum de 7 500 000 unités au prix de 0,02 \$ par unité, pour un maximum de 150 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son porteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,05 \$ l'action ordinaire pendant une période de 18 mois après la clôture. Les bons de souscription sont sujets à une clause d'accélération stipulant que si, à tout moment, 4 mois et 1 jour après la clôture, le cours des actions ordinaires à la TSX-V est égal ou supérieur à 0,07 \$ pendant 20 jours de bourse consécutifs, Tarku aura le droit d'aviser les porteurs de son intention de forcer l'exercice des bons de souscription.

Dans le cadre du placement d'actions accréditives, Tarku offre un maximum de 5 000 000 d'actions accréditives au prix de 0,03 \$ par action.

Le placement est ouvert à tous les actionnaires existants de Tarku conformément au « Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants » et aux autres diverses décisions et réglementation des autres juridictions au Canada qui ont adopté une dispense similaire (collectivement « la dispense des porteurs existants ») et également à des investisseurs qualifiés et parents, amis et partenaires.

Les actionnaires existants de Tarku intéressés à participer au placement bénéficieront d'une préférence sur les nouveaux souscripteurs. Ils doivent contacter Tarku en utilisant les coordonnées indiquées ci-dessous dès que possible, le placement devant être attribué selon le principe du « premier arrivé, premier servi » jusqu'à ce que le placement soit entièrement souscrit. Le placement n'est soumis à aucune souscription minimale. La Société peut clôturer le placement en plusieurs tranches et elle compte compléter une première clôture autour du 15 novembre 2018.

La Société utilisera le produit du placement à des fins de fonds de roulement, au maintien et à la préservation de ses opérations, activités et actifs existants, ainsi que pour des dépenses d'exploration sur ses propriétés actuelles.

Les actions et les bons de souscription émis dans le cadre du placement seront assujettis à une période de détention de 4 mois et un jour après la clôture.

La Société a fixé au 31 octobre 2018 la date de clôture des registres (la « date de clôture des registres ») pour les fins de déterminer les actionnaires existants de Tarku qui ont le droit de participer au placement aux termes de la dispense des porteurs existants. Tout actionnaire achetant aux termes de la dispense des porteurs existants devra déclarer par écrit qu'il détenait des actions ordinaires de la Société à la date de clôture des registres et qu'il continue d'en détenir. De plus, le coût d'acquisition total pour un souscripteur en vertu de la dispense des porteurs existants ne peut pas excéder 15 000 \$, à moins que le souscripteur ait été conseillé quant à la convenance du placement et, dans le cas d'une personne qui a son domicile dans un territoire du Canada, que ce conseil ait été obtenu d'une personne inscrite comme courtier en placement dans le territoire du souscripteur.

À propos de Tarku Resources Ltd. (TSX-V: TKU)

Tarku Resources Ltd. est une société d'exploration axée sur la génération de projets pour les métaux précieux et les métaux de base en menant des activités d'exploration dans des zones à fort potentiel géologique et à des niveaux élevés d'acceptabilité sociale. La génération de projet étant la base du développement minier, la vision de Tarku est de générer des projets d'exploration avec un excellent potentiel pour des partenaires ou des acheteurs éventuels.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site internet de la Société : www.tarkuresources.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Le présent communiqué peut contenir des énoncés prospectifs qui sont assujettis à des risques et à des incertitudes connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les activités et les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus et des activités prévues. Ces risques et incertitudes comprennent ceux qui sont décrits dans les rapports périodiques de Tarku, y compris le rapport annuel, ou les documents que Tarku dépose à l'occasion auprès des autorités en

valeurs mobilières.

Contact:

Julien Davy, Président et Chef de la direction

+1 (514) 618-7287

info@tarkuresources.com